



MAIRIE  
DE  
**MENETROL**  
PUY-DE-DÔME  
63 200

Téléphone : 04 73 33 43 43

Télécopie : 04 73 64 05 23

Le 20 février 2012



Madame, Monsieur,

### **L'éclairage public coûte cher :**

Environ 15 000 € par an. Entre 2007 et 2011, le coût du kWh a augmenté de près de 30 %.

Pour les collectivités locales, l'éclairage public représente en moyenne :

- 40 % de leur consommation d'électricité
- 20 % de leur budget énergie, hors carburant

De plus, l'excès d'éclairage génère des problèmes de santé pour l'homme et il perturbe la faune et la flore.

### **Les actions engagées à Ménérol :**

- Remplacer le parc vétuste (actuellement peu efficace et énergivore).
- Adapter les puissances aux besoins réels et règlementaires.
- **Mais surtout limiter la durée de l'éclairage public aux heures utiles.**

**En conséquence le Conseil Municipal a fixé l'extinction de l'éclairage public à partir du 28 février 2012 entre 23h30 et 4h30 dans l'ensemble du village.  
Une évaluation sera faite au bout de 1 mois.**

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos interrogations, vos propositions en retournant le coupon ci-joint à la Mairie de Ménérol, avant le 5 avril.

Soyez assuré Madame, Monsieur, de mes salutations cordiales,

Madame Le Maire,

Nadine BOUTONNET.



**A L'UNISSON  
POUR UN  
ÉCLAIRAGE  
PUBLIC OPTIMAL**



**COUPON RÉPONSE – ÉCLAIRAGE PUBLIC** à déposer ou envoyer à la Mairie de Ménétrrol :

6 Grande Rue 63 200 MÉNÉTROL. Vous pouvez également répondre par **fax au 04.73.64.05.23**

(Facultatif) Nom : ..... Prénom : .....

Rue : .....

Remarques/Questions :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Propositions :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....